



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immigration

Question écrite n° 103592

Texte de la question

M. Vincent Ledoux attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la situation dramatique des enfants migrants lors de la traversée de la Méditerranée centrale. Dans son dernier numéro d'enquête intitulé « Un périple meurtrier pour les enfants », paru en février 2017, l'UNICEF fait part des recommandations à mettre en œuvre pour apporter une réponse précise à la crise migratoire qui fait davantage de victimes parmi les enfants mineurs non accompagnés. Parmi ses recommandations, elle préconise notamment de la part des parties concernées, à savoir la Libye, les pays voisins, l'Union africaine, l'Union européenne et les organisations nationales et internationales, de créer et soutenir une initiative régionale pour la route de la Méditerranée centrale qui soit axée sur les enfants en danger, non seulement pour leur garantir une protection complète et durable, mais aussi pour prévenir et combattre les violences, les mauvais traitements et l'exploitation. Dans le même ordre d'idées, le Fonds des Nations unies pour l'enfance prône le dialogue de haut niveau entre les États situés le long de la principale route empruntée par les enfants afin d'adopter une approche régionale visant à prévenir les mauvais traitements et protéger les enfants et à instaurer un processus permettant la mise en place de dispositifs transfrontaliers propices au regroupement familial quand cela est dans le meilleur intérêt de l'enfant. Il s'agira également pour l'Unicef de développer des mécanismes de coopération transnationale entre les autorités chargées de la protection de l'enfance, y compris celles des pays de l'Union européenne, et enfin de faciliter le suivi des familles et les processus d'évaluation de l'intérêt supérieur des enfants. Les conclusions de cette enquête exigent que des mesures soient prises rapidement pour mettre fin à cette traversée meurtrière car, comme le souligne Justin Forsyth, directeur général adjoint de l'UNICEF, il est inacceptable de voir des enfants disparaître dans des taudis où on les agresse sexuellement, où on les violence, les exploite et les tue. En tant que député de la dixième circonscription du Nord dont fait partie Linselles, ville amie des enfants depuis 2005, il l'interpelle solennellement sur la situation dramatique des enfants migrants non accompagnés et souhaite connaître les mesures que le Gouvernement entend mettre en œuvre à court, moyen et long terme afin d'apporter une solution pérenne à ce calvaire qu'aucun enfant ne mérite de vivre.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Ledoux](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103592

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mars 2017](#), page 2527

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)